



Nouveau référendum irlandais **sur le traité de Lisbonne**

Pour que l'Irlande et l'Union européenne fassent des choix clairs

Résolution adoptée par le Conseil d'administration
des Jeunes Européens-France du 19 avril 2009

Considérant que le Traité de Lisbonne, qui est une avancée indispensable pour la construction européenne, ne pourra entrer en vigueur qu'après la ratification des 27 États membres de l'Union européenne ;

Regrettant la victoire du « non » lors du référendum de ratification irlandais du 12 juin 2008, mais **respectant** le choix des électeurs irlandais ;

Souhaitant que la crise institutionnelle de l'Union européenne soit réglée au plus vite ;

Saluant le choix du gouvernement irlandais d'organiser un nouveau référendum de ratification en 2009 ;

Et **rappelant** leur engagement en faveur d'une Union européenne intégrée faisant participer tous ses États membres à la même vitesse et impliquant ses citoyens, **Les Jeunes Européens – France souhaite** :

1. Que la nouvelle campagne référendaire irlandaise donne lieu à un débat de fond sur l'Europe permettant aux citoyens de décider en connaissance de cause ;
2. Que les États membres de l'Union européenne réfléchissent à d'**autres modalités de ratification** pour les éventuels futurs traités. L'actuelle règle de l'unanimité n'est en effet pas acceptable dans la mesure où elle confère à chaque État le pouvoir d'entraver la construction européenne. L'idée d'un **référendum pan-européen, permettant une ratification à la double majorité des États et des citoyens**, pourrait être examinée notamment pour impliquer davantage les citoyens;
3. Que l'Union européenne et ses États membres décident clairement de l'**attitude à adopter en cas d'échec** du nouveau référendum irlandais, afin de relancer immédiatement la dynamique de la construction européenne. ;
4. Que l'Irlande tire les conclusions d'un éventuel nouveau refus et propose une solution quant à sa participation à l'Union européenne.

Indépendamment de la ratification du Traité de Lisbonne, les Jeunes Européens-France rappellent l'insuffisance d'une construction européenne uniquement fondée sur des traités et leur attachement à l'idée d'une Constitution européenne, élaborée par une Assemblée constituante.